



07 68 05 15 63

ET SI ON EN PARLAIT ?

LA SEMAINE EN 4 JOURS ET NON PAS DE 4 JOURS !

Caser en quatre jours ce qu'on fait habituellement en cinq jours de travail conduit à intensifier le rythme : c'est la RTT à la sauce patronale !

Qualité de vie au travail, flexibilité, attractivité des entreprises, réduction de l'empreinte carbone... Le nouveau mantra du gouvernement, c'est la semaine des 4 jours.

« Pour le patronat, le débat sur la réduction du temps de travail serait clos en France : dans son esprit, il s'agit de réduire non pas le temps de travail, mais le nombre de jours travaillés. Donc d'intensifier le travail », prévient Baptiste Talbot, membre de la commission exécutive de la CGT.

La CGT défend les 32 h hebdomadaires, sans lissage sur l'année donc la Semaine de 4 jours sans toucher à nos 7H30 (30 min repas) de travail et donc sans perte de nos RTT !

La CGT s'oppose à la semaine EN 4 jours sans réduction de la durée hebdomadaire, qui reviendrait à ce que les salarié.es paient eux-mêmes une fausse réduction du temps de travail puisque leur charge de labeur serait maintenue, et le rythme intensifié.

4 jours ou 32 h : c'est quoi la différence ?

Ce n'est pas du tout la même chose : d'un côté, l'employeur exige des travailleurs.euses de concentrer ce qu'ils.elles font en 5 jours sur 4 jours, avec les risques physiques et psychiques que cela entraîne.

La vraie réduction du temps de travail, c'est les 32h, sans perte de salaire grâce à l'augmentation du taux horaire du salaire et des embauches à la clé.

L'idée de la semaine des 4 jours fait école en Europe. Au Royaume-Uni, en Espagne ou en Islande, des initiatives ont été lancées pour tester cette organisation. Études universitaires à l'appui. Et quand ça marche, c'est parce que les employeurs ont créé des emplois pour compenser le jour travaillé en moins, et ont réduit la durée hebdomadaire.



07 68 05 15 63

Sans baisse de salaire horaire, ni intensification du rythme de travail, et avec des embauches. Seule la baisse organisée du temps de travail permettra de créer durablement de l'emploi.

La campagne portant une nouvelle réduction légale du temps de travail à 32 heures marque des points dans le débat public et auprès des salariés.

La CGT porte des propositions et des arguments forts qui font de la RTT et des 32 heures un des leviers majeurs pour créer massivement de l'emploi, pour réduire les inégalités et la précarité, pour anticiper l'impact sur l'emploi des mutations technologiques en cours et à venir, pour permettre à chacune et chacun de profiter plus du temps hors travail.

ET POURQUOI CELA NE SERAIT PAS POSSIBLE ? C'est ce qu'on avait voulu nous faire croire pour les 35H et cela a marché !

Quimper, le 17.04.2024



Je souhaite me syndiquer à la CGT



Nom :

Prénom :

Service / Pôle :

Téléphone pour être recontacté :